

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU
SÉANCE DU 15/05/2026

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le vendredi 15 mai 2026 à 20h30.

Etaient présents : Jean Pierre Bort, Hélène Beauvais, Michel Porte, Jean Luc Coulier, Sylvie Vincent, Nadine Van Gourdon, Christelle Delalande, Baptiste Bort, Magalie Brette, Guillaume Porte, Pierre Croisille

Secrétaire de séance : Pierre Croisille

ORDRE DU JOUR :

Election du secrétaire de séance, approbation du CR du conseil municipal du 10/04/2026 :
unanimité

1) Délibération 1 :

Délégations au maire : modification de la délibération demandée par la préfecture (unanimité)

2) Décision modificative cimetière :

Une erreur de chiffrage dans le devis des travaux pour la réfection du mur du cimetière est survenue, le devis était de 12014, 21 euros et la facture s'élève à 12974,21 euros soit une différence de 960 euros, le conseil municipal vote la décision modificative de 960 euros à l'unanimité.

3) Epareuse : décision à prendre

Monsieur le Maire informe le conseil des différentes possibilités envisageables concernant l'entretien des chemins et des routes de la commune. Suite à la retraite de Mme Sauvent qui louait le matériel à la commune, ce matériel ne peut plus être mis à disposition dans les conditions actuelles.

Le conseil municipal décide l'achat du tracteur à Mme Sauvent pour une somme de 8000 euros celui-ci étant en location par la commune jusqu'à présent. Il servira à effectuer différentes tâches (fauchage, déneigement, divers transports...)

Le fauchage des routes va être réalisé très prochainement par Vincent grâce à une convention de prêt gratuit de matériel.

L'épareuse actuellement associée au tracteur devenant obsolète, un projet de remplacement de celle-ci est en cours pour l'année prochaine avec l'achat d'une nouvelle épareuse d'occasion.

4) Point SIAEP (Puy la Foret) Michel Porte :

Une réunion a eu lieu dernièrement à Chamboulive réunissant les 14 communes adhérentes au syndicat. 3 secteurs ont été créés. Notre secteur concerne les communes de Chamboulive, Madranges, Pierrefitte, Le Lonzac.

Il a été procédé à l'élection du Président : Olivier Martinie a été reconduit, du Vice-Président : Pascal Soularue a été élu.

L'élection d'un représentant par secteur : Marcel Auboiron est élu pour le secteur de St Augustin, Michel Coudert pour celui du Lonzac et Bruno Bournazel pour celui d'Eyburie.
Le Syndicat va disposer d'un bâtiment neuf actuellement en construction à Fontalavie de Chamboulive qui sera opérationnel à la fin de l'année.

5) **Point Sécurité** Jean-Luc Coulier :

Incendie : Une manœuvre incendie s'est déroulée sur la commune avec le centre de secours du Lonzac.

Objet de la manœuvre : la réserve citerne souple d'incendie et la manipulation des poteaux incendie. Les poteaux incendie ayant été déclarés obsolètes par le SDIS. La dernière mesure de débit et de pression date de 2008 par la société d'études Impact Conseil, à l'initiative du Conseil Départemental de la Corrèze. le SDIS n'ayant plus la compétence de les vérifier, les contrôles devront être réalisés par des entreprises. Des devis ont été demandés.

Défibrillateur : Le nouveau défibrillateur de la Salle Polyvalente est en attente de livraison.

Un deuxième défibrillateur va être installé à l'entrée de la mairie pour cela il faut une installation électrique, le devis de K Elec, artisan sur la commune, est accepté à l'unanimité pour la somme de 480,63 euros.

6) **Point cimetière** Hélène Beauvais:

La mise à jour du logiciel « cimetière » est en cours. Les habitants participent en répondant nombreux au questionnaire. Un registre des inhumations va être ouvert (matériel commandé)
Des plaques ont été fixées par Vincent au jardin du souvenir donnant l'identité des personnes qui y reposent.

7) **Point journal** Baptiste Bort :

La relecture a eu lieu , la distribution du petit journal se fera début juin.

8) **Anniversaire** :

Marcelle Dumont a eu 100 ans. Elle est la doyenne de la commune, à cette occasion, sa famille a organisé une fête à la Salle Polyvalente. Un goûter à l'EHPAD de Treignac où elle réside est programmé. Le conseil municipal décide de s'associer en participant aux festivités et en offrant une coupe de fleurs.

9) **Chemin du Rebombeyre** :

En attente du compte rendu du constat de l'Huissier, l'Avocate va déposer le recours devant la justice.

10) **Réunion Gendarmerie** : COB d'Uzerche, Seilhac, Treignac

Il y a des problèmes d'effectifs notamment à Treignac où la Gendarmerie n'est ouverte qu'une ½ journée par semaine.

Ceci s'explique par la charge importante de travail qui incombe à la COB. La présence des personnels sur le Centre de détention d'Uzerche et le CEF de Soudaine Lavinadière étant souvent requise pour différentes tâches.

En règle générale le nombre d'interventions sur le secteur reste stable.

11) **Budget** :

Une erreur de saisie dans le budget a été constatée. L'erreur a été réparée par un nouvel envoi à la Préfecture.

12) **Elections sénatoriales** :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sera de nouveau convoqué le 5 juin (date obligatoire) pour élire ses délégués aux élections sénatoriales.

13) Sacem :

Un forfait de 152 euros pour les communes est présenté. Il est accepté à l'unanimité.

14) Questions diverses :

Une proposition de plaque gravée à l'entrée de la Salle Polyvalente est à l'étude pour rendre hommage à Annie Brette. Un devis a été demandé.

La séance est levée à 22h30

Pierre Croisille